



FACULTE PLURIDISCIPLINAIRE DE BAYONNE/ANGLET/BIARRITZ

Licence Professionnelle
Adjoint de direction PME-PMI

Année universitaire 2012-2013

SESSION 1

Septembre 2013

UE 1 EPREUVE : DROIT COMMERCIAL

Mardi 24 septembre 2013

Durée : 1h30

- Aucun document n'est autorisé -

Vous traiterez le cas pratique suivant :

Madame Diane de CORNEMUSE est mariée sans contrat de mariage avec Monsieur Edmond DARRAIN. Son patrimoine est constitué d'un petit appartement.

1. Madame de CORNEMUSE veut s'installer en tant que Conseil en nutrition.
 - ***Son activité sera-t-elle considérée comme commerciale, artisanale ou libérale ?***
 - ***Sera-t-elle civile ou commerciale ?***
 - ***Compte tenu de cette qualification, de quel type de bail peut-elle bénéficier ?***

 2. La forme juridique qu'elle envisage est celle de l'entreprise individuelle.
 - ***Quelles sont les principales caractéristiques de cette forme juridique ?***
 - ***Est-elle adaptée à sa situation familiale ?***
 - ***Est-ce un bon choix en regard de l'activité retenue et du risque qu'elle peut générer ?***
 - ***Connaissez-vous le statut nouveau (2010) concernant l'entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL) ?***

 3. Plutôt que de créer son activité, Madame de CORNEMUSE est intéressée par le rachat de la clientèle de Madame Laure EMBARRE, qui exerce la même activité mais qui y ajoute celle de vente de produits alimentaires diététiques.
 - ***Quelles précautions doit-elle prendre avant d'acheter ?***
 - ***Où et auprès de qui se renseigner ?***
 - ***Quels documents demander ?***
-

4. Madame de CORNEMUSE se décide finalement à acquérir la clientèle de Madame EMBARRE.
- **Quelle est la conséquence de cette acquisition sur le bail dont elle pourra bénéficier ?**
5. 5 ans plus tard, l'activité de Madame de CORNEMUSE a considérablement évolué : elle réalise plus de 90% de son chiffre d'affaires en vente (1 000 000 €) de produits qu'elle achète.
Son stock moyen permanent est de 300 000 €.
Elle emploie 6 vendeuses.
Son patrimoine personnel et familial est devenu important.
- **Doit-elle envisager une évolution de sa forme juridique, pourquoi et comment?**
6. Elle envisage enfin d'acheter les murs du local dont elle n'était jusqu'ici que locataire ?
- **Quel montage lui conseilleriez-vous ?**
-